

**Discours de Monsieur Julien Bargeton
Passation de présidence avec Madame Catherine Chevillot**

- Cité de l'architecture et du Patrimoine -

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à ma sœur, à qui je dois ma découverte de la Cité. Elle y avait réalisé son film documentaire de fin d'études aux ateliers Varan. Elle interrogeait son amie la conservatrice Dominique de Font-Réaulx avec qui elle avait fait l'École du Louvre. Elle m'avait montré le moulage de l'ange de la cathédrale de Reims qu'on voit si bien, et dont elle trouvait le sourire aussi beau que celui du Saint-Jean-Baptiste de Léonard de Vinci. Elle aurait été très fière de me voir ici aujourd'hui, et je tiens à lui adresser une pensée toute particulière.

J'associe également à ce moment si important ma nièce qui représente cette nouvelle génération pour laquelle l'architecture et le patrimoine doivent continuer à être des sources d'inspiration et d'émerveillement, des jalons de notre histoire et de notre créativité, à la croisée des chemins entre l'art, les sciences, le spatial et le social.

Des domaines apparemment distincts mais qui façonnent nos villes, nos paysages et nos vies, influencent notre manière de penser, de vivre et d'interagir avec le monde qui nous entoure.

L'architecture est un art à part entière qui puise son inspiration dans la créativité et l'imagination des architectes.

L'architecte joue le rôle d'artiste, sculptant l'espace, manipulant la lumière et les matériaux pour créer des structures fonctionnelles porteuses de sens. L'harmonie des proportions, l'équilibre des volumes, le jeu des textures et des couleurs, tous ces éléments contribuent à l'expression artistique de l'architecture.

Loin d'être seulement un art, l'architecture repose sur des fondements scientifiques solides. Les architectes, véritables bâtisseurs du monde, doivent maîtriser les principes de la physique, de la mécanique et des matériaux pour

concevoir des édifices capables de résister aux contraintes du temps et de l'environnement. Ils doivent tenir compte des aspects environnementaux, en intégrant des solutions durables et éco-responsables.

Le patrimoine architectural est le legs précieux des générations passées, un témoignage de leur savoir-faire, de leurs valeurs et de leurs aspirations. Il représente une richesse inestimable qui nous permet de comprendre notre histoire et de nous identifier comme peuple.

Ces bâtiments, ces monuments, ces sites, sculptent les civilisations.

Ils nous racontent des histoires, nous transportent à travers les époques et nous invitent à réfléchir sur notre passé. Ils constituent des repères identitaires essentiels qui contribuent à la cohésion sociale et à la valorisation de nos territoires.

Il suffit de regarder le succès populaire des « Journées du patrimoine » et le nombre de projets accompagnés chaque année par la Fondation du patrimoine pour en mesurer l'importance pour notre pays. La beauté et la valeur des constructions qui racontent notre histoire, façonnent notre monde et nous projettent dans celui à venir

L'architecte doit aussi déborder du seul objet architectural pour s'affirmer comme un chef d'orchestre de la transformation sociale et des métamorphoses urbaines au service de « la fabrique de la ville », au sens politique et sociétal, c'est-à-dire notre manière d'habiter ensemble.

Il s'agit d'un travail complexe et exigeant, qui requiert de l'architecte une expertise technique solide et une compréhension fine des enjeux sociaux et environnementaux.

Mais c'est également une mission passionnante, porteuse de sens, qui permet aux architectes de contribuer à façonner un monde meilleur.

L'idée de bâtir la ville sur l'existant, plutôt que de raser et reconstruire, est devenu un défi majeur pour l'architecture dans une logique de développement durable.

L'annonce du Président de la République de demander à 10 grands architectes contemporains de concourir pour renaturer et réhabiliter « 10 grands quartiers d'architecture contemporaine 2030 » est la

reconnaissance du rôle crucial de l'architecte dans l'embellissement et la réparation des espaces urbains.

Je souhaite que la Cité de l'architecture et du patrimoine prenne toute sa place dans l'organisation de ce concours comme elle avait su le faire en 2009, en présentant les visions passionnantes du Grand Paris proposées par 10 grands architectes venus du monde entier.

Pour vous, habitués de ce lieu, la Cité de l'architecture et du patrimoine est une évidence. Elle en est même devenue un acronyme qui fait oublier la puissance des mots.

Permettez-moi de m'attarder un instant sur le nom de cette institution. La Cité... Quel joli mot chargé de sens qui évoque un lieu physique, bien sûr, mais aussi le symbole d'un espace public de dialogue et de débat citoyen. Un lieu où se confrontent les idées autour de l'architecture, de sa création et de son impact sur nos vies.

Ce qui rend magique la Cité de l'architecture et du patrimoine, c'est son atmosphère particulière, à la fois savante et accessible. C'est un lieu où l'on peut se promener, s'interroger, apprendre et rêver en parcourant des siècles d'histoire architecturale, découvrir les merveilles du patrimoine français en passant de l'abbaye de Moissac à Le Corbusier et sa Cité radieuse.

C'est aussi un lieu où l'on peut découvrir, en ce moment même, une rétrospective des œuvres de Paul Andreu, une des figures majeures de la scène architecturale internationale de la seconde moitié du XXe siècle. Nous lui devons, notamment, la conception à 29 ans de l'aérogare 1 de Roissy-Charles-de-Gaulle, érigée, à l'époque, en étendard de la modernité.

Avec un musée, une école, un centre de prospective en architecture contemporaine, une bibliothèque et un centre d'archives, la Cité joue un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation de ce riche héritage. Elle est un lieu de rencontres et d'échanges, un carrefour où se croisent passionnés, professionnels et grand public. C'est un espace vivant, en constante évolution, qui propose des expositions, des conférences, des rendez-vous et des événements, des ressources documentaires pour sensibiliser le public à l'importance de l'architecture et du patrimoine.

Si la Cité offre un cadre unique, la magie du lieu ne suffit pas pour s'affirmer comme le centre de référence sur l'architecture et le patrimoine.

Contrairement à la sculpture, la peinture ou la photographie que l'on peut transporter entre les murs d'un musée, l'architecture et le patrimoine sont indissociables de leur contexte spatial et social. Ils ne peuvent être pleinement compris et appréciés qu'en situation, dans leur interaction avec l'environnement et les communautés qui les entourent, même si la Cité a su s'extraire avec brio de cette contrainte physique en exposant, à grandeur réelle, des moulages architecturaux, des peintures murales et des vitraux absolument extraordinaires.

La Cité ne doit donc pas se limiter à un rôle de musée. Elle doit s'affirmer au-delà de ses murs, comme une plateforme d'échanges ouverte et dynamique, capable de s'inscrire dans le tissu des territoires et de s'engager dans des collaborations multiples avec les acteurs locaux.

Comment, d'ailleurs, rester à l'écart de la ville de Bourges, capitale européenne de la culture en 2028. Les Berruyers ont su asseoir la réussite de cette candidature sur une histoire et un patrimoine médiéval exceptionnel, portant ainsi les prémices d'une décentralisation culturelle au profit des villes moyennes qui représentent un enjeu majeur pour l'architecture et le logement en réponse à la cherté des métropoles.

Cette plateforme de l'architecture et du patrimoine doit être accessible à tous les acteurs du secteur, qu'ils soient architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, historiens, experts, représentants des pouvoirs publics et des territoires, élus, entreprises, étudiants, enseignants, médias spécialisés ou mécènes.

En favorisant la mise en réseau et la confrontation des idées entre tous ces acteurs du monde de l'architecture et du patrimoine, la Cité peut contribuer à la recherche de solutions communes pour faire face aux enjeux majeurs de notre époque, tels que la transition écologique, l'inclusion sociale et la transformation des villes.

La sauvegarde du patrimoine national dans toute sa diversité est aussi un enjeu majeur. Reconnue partout dans le monde pour son excellence technique et pédagogique, la Cité, avec l'École de Chaillot, forme les architectes du patrimoine,

spécialisés dans la conservation et la restauration architecturales, urbaines et paysagères.

La Cité doit renforcer ses coopérations à l'étranger car la destruction du patrimoine culturel est une perte irréparable pour les pays concernés, mais aussi pour notre commune humanité.

Pour préparer l'avenir, la Cité doit se positionner comme un démonstrateur des nouvelles technologies qui transforment le domaine de l'architecture et du patrimoine.

Réalité virtuelle, modélisation 3D, intelligence artificielle..., ces outils offrent de nouvelles possibilités pour la documentation, la conservation, la restauration et la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Dans le même temps, l'essor fulgurant des jeux vidéo, des espaces immersifs et du métavers bouleverse notre rapport au monde.

Si ces environnements numériques offrent des possibilités infinies d'exploration et d'interaction, ils risquent de nous éloigner de notre réalité physique, créant des mondes parallèles déconnectés de notre vécu concret.

Pour faire face à ces évolutions, la Cité ne doit pas rester passive. Elle doit devenir un fer de lance de l'architecture augmentée, utiliser des lieux du monde réel pour ouvrir la porte à des expériences immersives et pédagogiques inédites où notre réalité est le cadre au déploiement d'un environnement virtuel.

Contrairement à la réalité virtuelle qui nous plonge entièrement dans un monde artificiel, la réalité augmentée superpose des informations virtuelles à notre réalité physique. Elle offre ainsi un formidable potentiel pour enrichir notre perception du monde et nous reconnecter à notre patrimoine architectural.

Sur ce point majeur pour la profession, la Cité peut jouer un rôle de catalyseur pour l'innovation en accueillant des start-ups et des acteurs innovants qui développent des solutions pour faire avancer le champ de l'architecture et du patrimoine.

En favorisant les échanges et les partenariats entre tous ces acteurs, la Cité peut contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux modèles économiques.

La Cité n'a, bien sûr, pas vocation à se substituer aux acteurs du secteur mais, au contraire, à servir de point d'appui, de facilitateur, pour aider la profession à créer de nouveaux services, de nouvelles applications, tout au long de la chaîne de valeur des métiers de l'architecture et du patrimoine.

Sur cet autre point, je souhaite être clair. La Cité est un établissement public, certes à caractère commercial, mais qui exerce une mission de service public. Elle doit être considérée comme un partenaire de la profession, certainement pas comme un concurrent.

Je voudrais profiter de cette tribune pour remercier tous ceux qui me font l'honneur d'être présent aujourd'hui.

Pour beaucoup d'entre vous, nous nous croisons pour la première fois. Je ne méconnais pas votre rôle pour organiser notre secteur et porter une vision de l'architecture et du patrimoine.

Je me permettrai de revenir très rapidement vers vous pour que nous prenions le temps de définir ensemble les contours de la plateforme d'échanges ouverte aux territoires que j'appelle de mes vœux.

Je souhaite que nous réfléchissions à un rendez-vous annuel du monde de l'architecture et du patrimoine, un évènement incontournable qui nous donne l'occasion de nous retrouver tous ensemble pour célébrer les réussites et les succès de la profession, confronter nos idées, nos réflexions sur les enjeux de l'architecture et de la ville de demain.

Vous l'avez compris, je ne suis pas là pour vous dire ce qu'il faut faire, mais pour vous écouter, travailler avec vous, mettre mon énergie au service de cette belle institution.

Mon profil d'élu peut surprendre car je ne suis pas issu du sérail de l'architecture et du patrimoine même si l'aménagement du territoire et l'urbanisme sont des sujets éminemment politiques.

Je viens donc vers vous avec un regard nouveau, riche d'expériences et de rencontres qui ont nourri ma passion pour la culture et mon admiration pour l'intelligence du travail des architectes.

La Cité est un établissement à taille humaine. Je souhaite qu'il le reste, que nous fassions preuve d'agilité pour devenir une référence en matière d'efficacité des politiques publiques.

Je salue le travail que la Cité a réalisé, sous la présidence de Catherine Chevillot, pour élaborer un Plan Scientifique et Culturel d'Établissement.

Cette démarche prospective a fait émerger trois grands axes de programmation affirmant la volonté de l'établissement d'anticiper les grands défis à venir : la crise environnementale, les grandes questions de société, la dimension culturelle et artistique de l'architecture, la création.

Nous allons pouvoir nous appuyer sur ce travail pour affiner ensemble la feuille de route de la Cité qui traduira les axes et les objectifs partagés que nous nous fixons, les programmes et les projets que nous allons mettre en œuvre avec les indicateurs de suivi appropriés que nous allons construire ensemble.

La verticalité de l'administration n'est plus adaptée. Nous devons alléger les lourdeurs organisationnelles et créer des cadres d'innovation et d'expérimentation, horizontaux et transversaux aux différentes entités de la Cité, ouverts à nos partenaires et aux territoires.

Notre établissement dispose d'une marque extraordinaire qui traduit l'ampleur de la mission qui nous est confiée.

Je souhaite qu'elle devienne la marque la plus ambitieuse et la plus ouverte de notre secteur. Notre défi est de la rendre visible et attractive pour le plus grand nombre, qu'elle s'immisce au sein de tous les lieux de conversation sur l'architecture et du patrimoine, qu'elle devienne un réflexe !

Je m'adresse à tous les professionnels, à nos partenaires, aux élus, aux enseignants, aux étudiants, aux historiens, aux passionnés d'architecture et du patrimoine. Je m'adresse aux personnels de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

En s'ouvrant, en se connectant et en innovant, la Cité peut jouer un rôle central dans la célébration des métiers de l'architecture et du patrimoine.

Je fais mienne la promesse de la ministre de la Culture de « *sortir des chemins convenus, des habitudes faciles* ». La ministre nous invite à « *renouveler les chemins d'accès à nos lieux [de culture], à inventer de nouveaux chemins pour aller vers tous les Français* ». L'architecture et le patrimoine peuvent concrétiser l'ambition affichée par la ministre « *que la culture soit une expérience offerte à tous, et sur tous les territoires. Pour que plus personne ne puisse se dire : « ce n'est pas pour moi* ».

La Cité a un avenir prometteur devant elle. L'architecture et le patrimoine sont nos biens communs. Ensemble, nous pouvons faire de la Cité un pôle d'excellence encore plus rayonnant, un lieu de mémoire et de préservation de notre patrimoine national, d'étude et de prospective sur l'architecture contemporaine, d'enseignement et de débat, un lieu d'action ouvert sur tous nos territoires pour un avenir durable et harmonieux.

Un grand merci pour tout ce que vous accomplissez déjà. Je suis impatient de poursuivre cette aventure avec vous tous.

Vive l'architecture, vive le patrimoine, vive la Cité de l'architecture et du patrimoine !